

Mon espace privé/



Titre Emploi Simplifié Agricole (TESA)

 DSN du mois de février 2024 manquante, veuillez régulariser la situation : "Envoyer ma déclaration mensuelle".

Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)

- [+ Créer un contrat/DPAE](#)
- [⦿ Mes contrats](#)

Bulletin de salaire (BS)

- [+ Faire un nouveau bulletin de salaire](#)
- [⦿ Documents de mes salarié\(e\)s](#)

Déclaration Sociale Nominative (DSN)

- [📄 Envoyer ma déclaration mensuelle](#)

Autres informations

- [🏢 Gérer mon établissement](#)
- [📖 Consulter le Registre Unique du Personnel \(RUP\)](#)

En application du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et, éventuellement, d'effacement ou de limitation du traitement pour les données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la protection des données - MSA Bourgogne, Siège Social : 14 Rue Félix TRUTAT 21046 DIJON CEDEX.

[Mon espace privé/](#)



Déclaration Sociale Nominative

Vous avez jusqu'au 10 du mois suivant la période de paie pour envoyer la DSN.

En cas de non respect de la date limite de dépôt, vous encourez des pénalités.

Mars 2024

Etat de la déclaration : **non envoyée**

Bulletin(s) de salaire finalisés : **0**

En attente de l'envoi de la DSN de **Février 2024**

Février 2024

Etat de la déclaration : **non envoyée**

Contrat(s) géré(s) via cette DSN : **0**

Bulletin(s) de salaire finalisés : **0**

[Finaliser le\(s\) bulletin\(s\)](#)

[🏠 Aller au tableau de bord TESA](#)

En application du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et, éventuellement, d'effacement ou de limitation du traitement pour les données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la protection des données - MSA Bourgogne, Siège Social : 14 Rue Félix TRUTAT 21046 DIJON CEDEX.

[FAQ](#)

[Contact et échanges](#)

[Déclaration d'accessibilité](#)